

# REFUS DES COMPTEURS COMMUNICANTS

## Troisième COURRIEL À CHACUN.E DES 577 DÉPUTÉ.E.S

Envoyé le 30 novembre 2017 par Françoise BOMAN

Objet : Dans l'attente de votre point de vue sur le compteur d'électricité Linky - Merci d'avance !

Mesdames et Messieurs les député.e.s,

J'ai l'honneur de vous communiquer l'information suivante :

### REFUS DU COMPTEUR D'ÉLECTRICITÉ LINKY

#### Soutien à une action juridique pour la dépose de Linky

Portée par les avocats du cabinet Artemisia

[www.artemisia-lawyers.com](http://www.artemisia-lawyers.com)

**Jeudi 30 novembre 2017 à 9h30**

**Tribunal de Grande Instance de Nanterre**

6 rue Pablo Neruda 92000 Nanterre

**En coordination avec l'action juridique préventive anti-Linky à Paris du "groupe des 18"  
issu de SCALP-IDF**

**Solidarité et coordination anti-Linky Paris Île de France**

Ainsi que le communiqué suivant :

Stéphane Lhomme, Conseiller municipal de Saint-Macaire (33)

Animateur du site web <http://refus.linky.gazpar.free.fr>

Communiqué du 29 novembre 2017

## **Linky : importante audience ce jeudi 30 novembre au tribunal de Nanterre pour faire enlever un compteur Linky**

Depuis près de deux ans, le distributeur ENEDIS (filiale à 100 % d'EDF) a recruté **des entreprises sous-traitantes privées** pour remplacer de force les compteurs actuels d'électricité par des compteurs communicants "Linky", et ce **en bafouant les refus de plus en plus nombreux** de la part de centaines de milliers d'habitants et de centaines de communes.

**Ce mouvement de refus** se développe sous plusieurs formes complémentaires : refus de laisser les installateurs accéder aux compteurs situés dans les logements, compteurs extérieurs barricadés (barres en métal, briques, etc.), délibérations municipales, mobilisations collectives dans les immeubles, quartiers, communes, mais aussi procédures en justice.

A cet effet, le cabinet d'avocats Artemisia a été contacté pour mettre au point **des délibérations et arrêtés municipaux** (1) mais aussi **pour défendre les particuliers**. C'est ainsi que plusieurs procédures ont été engagées, soit **pour faire enlever des compteurs Linky** déjà imposés, soit **pour empêcher l'installation de compteurs Linky**.

C'est précisément dans le cadre d'une de ces procédures qu'**une audience très importante a lieu ce**

**jeudi 30 novembre à 9h30 au Tribunal de Grande Instance de Nanterre** pour faire enlever un compteur Linky imposé à une habitante de Bagnolet (2).

Au-delà **des graves problèmes causés par les compteurs Linky** - incendies (3), appareils qui dysfonctionnent (4), installations qui disjonctent (5), factures qui s'envolent (6), captation d'innombrables informations utilisables à des fins commerciales et policières (7), problèmes sanitaires du fait des ondes générées par le système Linky (et non par les seuls compteurs). - **il s'agit bien ici d'une question de démocratie**.

Il est en effet inadmissible que **les dirigeants d'Enedis bafouent les valeurs du service public** en incitant leurs sous-traitants à **mentir, intimider, pénétrer illégalement chez les habitants et parfois les bousculer** (8). De même, il est inacceptable que **les dirigeants d'Enedis mentent aux élus municipaux ou les menacent** de sanctions, d'annulation ou de report de travaux prévus.

Il serait aussi souhaitable que le ministre de l'Ecologie donne enfin son point de vue sur le programme Linky qui consiste avant tout à **détruire 35 millions de compteurs actuels en parfait état de marche** avec des conséquences dramatiques sur le plan environnemental et financier.

-----  
(1) Les procédures sont en cours et Enedis ment en prétendant que les délibérations sont "annulées"

(2) D'autres procédures sont prévues par la suite par exemple en Ariège et à Paris

(3) <http://refus.linky.gazpar.free.fr/incendies-linky.htm>

(4) <http://refus.linky.gazpar.free.fr/appareils-fous.htm>

(5) <http://refus.linky.gazpar.free.fr/linky-disjoncte.pdf>

(6) <http://refus.linky.gazpar.free.fr/factures-multipliees.htm>

(7) <https://www.ldh-france.org/linky-compteur-communicant-en-dit-beaucoup-notre-vie-privee>

(8) <http://refus.linky.gazpar.free.fr/EXACTIONS-ENEDIS-LINKY.pdf>  
-----

Dans l'attente de votre prise de position sur ce sujet espérée être de nature à respecter la santé et les droits de celles et ceux qui vous ont permis d'être élu.e.s, je vous en remercie par avance et je vous adresse, Mesdames et Messieurs les député.e.s, mes sincères et respectueuses salutations.

Françoise BOMAN

Médecin spécialiste en anatomie et cytologie pathologiques

Professeur des universités et praticien hospitalier, retraitée

POUMM - POUR UN MONDE MEILLEUR

Nos vidéos "Arrêt du nucléaire - Refus de Linky" : <http://poumm.fr/nos-vidéos/>

Co-animatrice et co-fondatrice de SCALP-IDF Solidarité et coordination anti-Linky Paris Île de France